

Compte-rendu du 3ème Conseil d'Ecole Élémentaire Paul Crouzet mardi 24 mai 2011

Présents:

- enseignantes: Mme Toulza (directrice), Mmes Anrich, Cocquempot, Devésa, Gautron, Limon, Richard, Sinfort, Thiriet, Thiébaud, Toledo.
- municipalité: M. Lussert (mairie), Mme Bessière (adjointe aux affaires scolaires),
- parents AEP: Mmes, Chauveau, Galzi, Madeleine, Mercadier-Deschamp, Turelle, Valette et Wolf
- Invitées : L'enseignante RASED de Clapiers, Mme Bonomeau, coordinatrice enfance et jeunesse

Excusés: Mme Barreri, enseignante, Mmes Bacher, Hurtrez-Boussès, M. Litrico représentants AEP

I- Rentrée 2011 :

302 élèves sont inscrits pour la rentrée, répartis en 67 CP, 54 CE1, 65 CE2, 55 CM1 et 60 CM2.

Nous pourrions bénéficier d'une ouverture de classe : Mme Barreri est nommée à titre définitif et Mme Porte est nommée sur la création. Cette classe sera installée dans la troisième salle de l'école annexe qui est en cours de réaménagement. M le Maire présente ses excuses aux enseignantes de l'annexe car les travaux ont débuté sans qu'elles en aient été averties, alors qu'elles y avaient prévu des activités. La salle est remise en état (peinture, murs, sol) et aménagée sur le même schéma que celle de Mme Devésa. Il est prévu d'y installer six à sept postes informatiques comme dans les autres classes.

La CLAD sera fermée à la rentrée par suite de la réduction des postes d'enseignants spécialisés. L'école ne pourra donc plus bénéficier de la présence permanente d'un enseignant qui prenait en charge individuellement les enfants rattachés au RASED et intervenait aussi auprès de petits groupes en appui des enseignements fondamentaux. L'enseignante spécialisée responsable du RASED de Clapiers précise qu'elle travaille déjà à plein temps et qu'elle devra, à partir de l'année prochaine, gérer seule toutes les écoles du secteur. Cela implique un choix drastique des enfants qui pourront continuer à bénéficier du RASED (les plus en difficulté sur les niveaux CP-CE1) au détriment des autres. Mme Toulza souligne le paradoxe de cette situation où il leur a été demandé à la rentrée 2010 d'intégrer la CLAD au projet d'école pour 2010-2014 pour leur annoncer sa suppression pour la rentrée 2011. Mme Toulza insiste aussi sur la suppression du poste d'aide à la direction dont le contrat en CAE avait déjà été réduit de 24h à 20h, pour être totalement supprimé depuis janvier. Elle avoue que sans l'aide de cette personne, en particulier au moment de la rentrée, certaines tâches ne pourront être effectuées, notamment la mise à jour de "base-élèves". Les renseignements concernant les élèves seront sur support papier

M. le Maire propose de réfléchir ensemble à une solution de contrat aidé qui interviendrait pour moitié à l'école et pour moitié au périscolaire.

II- Budget :

Le budget est actuellement de 36€ par élèves pour les fournitures : il n'a pas évolué depuis sept ans alors que le prix des fournitures et notamment des livrets scolaires ne cesse d'augmenter. De plus la Librairie CUQ ne veut plus faire de réductions sur les commandes de fichiers. Les enseignantes remarquent que les prix négociés par la mairie sur certains articles ne

correspondent pas forcément aux besoins ou que des articles, de moins bonne qualité, nécessitent qu'on en rachète plus souvent et donc ne s'avèrent pas plus économiques au final. Mme Richard présente un tableau de l'évolution des prix pour appuyer la demande des enseignantes d'une hausse de 4€ par élèves. M. Lusert promet d'étudier la demande, il propose d'éliminer les articles qui ne donnent pas satisfaction et suggère néanmoins de se mettre d'accord sur des articles de qualité qui puissent être commandés en grand nombre pour faire baisser le prix et éviter de multiplier les références inutilement.

III- Suivi du projet d'école.

Les gestes qui sauvent : les intervenants reprennent ce qui s'est fait les années précédentes et proposent des analyses de situations à partir de différents documents. Les parents souhaitent savoir si les enseignantes notent une différence entre les enfants du CM2 de cette année qui sont les premiers à avoir bénéficié de cette formation durant toute leur scolarité primaire et les enfants du même âge il y a trois ans. Les enseignantes les trouvent à l'aise quant aux gestes à pratiquer et à l'analyse des situations, mais il est toujours difficile d'évaluer leur comportement en situation réelle.

B2I : Il y a toujours des problèmes de connexion Internet dans la classe de Mme Limon. Par ailleurs, dans les deux classes, les fils courent et s'entremêlent sur les tables. Les enseignantes demandent à ce qu'une installation plus propre (mise sous gaine) soit faite pendant les vacances. Mme Tolédo connaît elle aussi des difficultés ainsi que Mme Toulza dans son bureau.

IV- Travaux :

A l'annexe, la construction d'un préau, sous la forme d'un auvent en tôle supporté par des piliers métalliques (non solidaire du bâti existant) est prévue pour la rentrée de même que l'abri à vélos. Ils devraient être terminés d'ici le mois de décembre. Un parent suggère de revoir la taille des platanes mûriers dans la cour : en les taillant moins court, l'ombre serait plus couvrante au printemps. Dans la cour, le grillage qui avait été défait pour les travaux est rafistolé périodiquement mais ça ne tient pas, il faudrait le réparer vraiment. Enfin la perte de la salle réaménagée en classe engendre des problèmes de stockage de matériel (périscolaire et entretien) ainsi qu'une perte d'espace pour les enseignantes qui demandent à pouvoir utiliser plus facilement le foyer rural et la maison de la main.

A l'extension : les enseignantes demandent le lavage extérieur des vitres qui deviennent opaques, à fortiori avec les travaux. Elles s'inquiètent aussi de la propreté de la cour et des arbres qui y ont été transplantés en février et qui semblent en train de mourir.

Les enseignantes enfin reviennent sur les difficultés déjà évoquées avec les clés et les serrures à Paul Crouzet, notamment celle de la salle des maîtres.

V- Sécurité :

Les parents souhaitent attirer l'attention de M le Maire sur la présence de véhicules sur la place devant l'école. Le fait que les plots interdisant l'accès soient bloqués, des véhicules se sentent autorisés à entrer sur la place pour se garer (le temps de déposer un enfant). Certains se sont aussi « égarés » à cause des travaux. Mais le danger le plus grand reste les scooters et mobylettes qui traversent la place à toute vitesse. Il est bon de signaler aussi que c'est souvent autour de 9h (soit l'heure de toutes les allées et venues des enfants et parents) que les services techniques de la mairie entrent avec camions et voitures pour accéder aux locaux sous la cantine. M. Lussert s'engage à demander au personnel technique de ne pas circuler sur la place entre 8h45 et 9h15, et il envisage des systèmes de chicane pour décourager les scooters. Si ces précautions s'avèrent inefficaces, il propose de mettre un panneau interdisant toute circulation à certaines heures.

VI - Interventions et animations :

Théâtre : Les enseignantes souhaitent savoir si le budget qui leur était alloué pour le théâtre des Treize Vents (soit 2000€) sera maintenu malgré la disparition des projets proposés par ce théâtre. M le Maire les ayant rassurées sur ce point, elles peuvent donc chercher d'autres animateurs théâtre pour l'année prochaine.

L'école a pu bénéficier d'un « aquamobile », animation proposée par l'Aquarium Mare Nostrum qui a permis aux enfants de faire connaissance avec le milieu marin proche de nous (plage et animaux de mer). L'expérience était très intéressante, malgré un petit défaut de gestion du temps, c'est à renouveler.

M. Le Maire souhaite inciter les enseignants à utiliser la médiathèque municipale en mettant à disposition des créneaux sur le temps scolaire avec l'aide de Mme Bonomeau responsable de la médiathèque. Il offre aussi la possibilité de réorienter les achats pour qu'ils correspondent plus aux besoins de l'école. Les enseignantes restent ouvertes à la possibilité d'utiliser la médiathèque si celle-ci leur propose des activités ou des expositions spécifiques. En ce qui concerne l'emprunt et la lecture, la BCD de l'école est bien fournie et correspond tout à fait aux besoins des élèves.

VII - Questions diverses :

Les parents rapportent une incompréhension de la part des parents de CM2 concernant le manque d'informations au moment de remplir les dossiers d'inscription pour le collège. En effet, ces dossiers devaient être remplis et remis au collège pour la mi-avril. Il y était entre autre demandé de faire le choix de la première langue or aucune information n'avait été diffusée à ce sujet auparavant ni n'était disponible sur le site de l'établissement. L'information, sur les conditions de la classe bilangue notamment, a été donnée lors de la réunion organisée par le collège le 12 mai, soit un mois plus tard (trop tard ?).

Les parents rappellent enfin que cette année la Fête des Enfants aura lieu le samedi 25 juin 2011 dans les trois cours des écoles maternelle et primaire. Tous les enseignants sont bien entendus invités.

Fin du conseil à 19h50